



Fonds d'actions canadiennes Sceptre

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2009



Fonds d'actions canadiennes Sceptre

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Exercice terminé le 31 décembre 2009

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du Fonds. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en appelant au 1-800-265-1888, en nous écrivant à Les conseillers en placements Sceptre Limitée, 26 Wellington Street East, Suite 1200, Toronto (Ontario) M5E 1W4 ou en consultant notre site Internet à www.sceptre.ca ou le site Internet de SEDAR à www.sedar.com.

Vous pouvez également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds d'actions canadiennes Sceptre (le « Fonds ») a pour objectif de dégager le rendement à long terme le plus élevé possible dans le cadre d'une stratégie de placement axée sur la prudence et la diversification.

Le style de gestion du Fonds met l'accent à la fois sur la valeur et la croissance et repose sur une analyse microéconomique (75 %) et macroéconomique (25 %). Le Fonds est un portefeuille de base diversifié constitué d'actions de sociétés à forte, moyenne et faible capitalisation et ciblant en particulier les moyennes et grandes entreprises. Le Fonds se concentre sur les sociétés de grande qualité dont le titre représente une bonne valeur. Bilan sain, croissance des bénéfices, équipe de direction solide et excellence des produits et services sont les critères qui interviennent dans la sélection des titres. L'analyse de la situation financière et de l'exploitation de la société est un élément essentiel du processus de sélection.

Le Fonds ne privilégie pas un secteur en particulier. Les titres sont choisis dans un univers largement diversifié regroupant quatre grandes catégories : titres sensibles aux taux d'intérêt, produits de consommation, ressources et industries. Le Fonds tire parti des rendements offerts par les actions étrangères. L'exposition aux marchés étrangers se fait par des placements directs ou par des placements dans des parts d'autres fonds.

Risque

Aucun changement important ayant une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a été apporté au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds demeure tel qu'il a été décrit dans le prospectus simplifié daté du 26 août 2009.

Résultats

Par suite de l'intervention sans précédent des gouvernements en 2008, l'optimisme est revenu sur les marchés d'actions en 2009. Après les creux atteints en mars, les actions ont amorcé une reprise soutenue menée par les sociétés liées aux métaux de base. Dans ce contexte, le Fonds d'actions canadiennes Sceptre a dégagé, sur l'année, des rendements de 29,9 % pour les parts de catégorie A, de 29,5 % pour les parts de catégorie F et de 32,1 % pour les parts de catégorie O, comparativement à un rendement de 35,1 % pour l'indice de référence du Fonds, l'indice composé S&P/TSX. La contre-performance du Fonds en 2009 est attribuable principalement à la sous-pondération des matières premières et à la surpondération des services de télécommunications, les actions sensibles à une reprise économique ayant rapidement pris la place des actions stables productives de dividendes en tête du marché.

En 2009, nous avons apporté des changements au Fonds en nous fondant sur notre approche microéconomique fondamentale. Nous avons fait entrer dans le portefeuille Canadian Oil Sands Trust en raison de la valorisation intéressante de la participation de la société dans Syncrude. En outre, nous avons réduit notre position dans BCE et liquidé nos placements dans Telus, la concurrence dans le domaine du sans-fil s'étant accrue avec l'arrivée de nouveaux fournisseurs et le secteur des services filaires ayant continué à perdre du terrain. Nous avons également ajouté à notre portefeuille Finning International, distributeur d'équipements Caterpillar dans l'Ouest du Canada, en Amérique du Sud et au Royaume-Uni; nous sommes convaincus que cette société va tirer parti de la hausse des prix du pétrole et des métaux de base. Enfin, nous avons pris une participation dans la société de redevances aurifères Franco Nevada, qui présente un risque d'exploitation moindre qu'une société aurifère traditionnelle.

La Banque Scotia (+57 %) et la Banque Royale du Canada (+64 %) ont eu un effet positif sur le rendement du Fonds en 2009, la capacité de réaliser des bénéfices des banques canadiennes étant resté forte malgré une conjoncture plus difficile. Crescent Point Energy (+79 %), société énergétique spécialisée dans la formation de Bakken en Saskatchewan, a aussi soutenu le rendement. Les sous-pondérations de la Société aurifère Barrick (-6 %), de TransCanada Corp. (+2 %) et de Kinross Gold Corporation (-14 %) ont également eu un effet favorable. À l'inverse, Rogers Communication (-7 %) et Shaw Communications (+5 %) ont pesé sur le rendement. La Financière Manuvie (-3 %) a eu un effet négatif : son exposition disproportionnée à des marchés d'actions faibles par le biais de son secteur des produits de rente variable l'a obligée à lever un grand volume de capitaux pendant l'année.

Analyse du rendement par la direction – suite

L'actif net du Fonds a augmenté pour s'établir à 140,4 M\$ au 31 décembre 2009, comparativement à 110,4 M\$ au début de l'exercice. L'augmentation est attribuable principalement au bon rendement des marchés, partiellement contrebalancé par des rachats nets de 5,2 M\$ et des distributions de 2,9 M\$ sur l'année.

Événements récents

Si l'essentiel du Fonds est demeuré relativement inchangé depuis décembre 2008, nous avons ajouté des positions dont la rentabilité et la croissance des bénéfices devraient s'améliorer dans une conjoncture économique plus favorable. Le Fonds détient des placements importants dans l'énergie, avec une préférence pour les sociétés d'exploration et de production par rapport aux sociétés de service et de transport, car les prix de l'énergie devraient, selon nous, rester élevés. Nous maintenons la pondération substantielle des services financiers, car les banques canadiennes vont vraisemblablement bénéficier d'une baisse des pertes sur leurs prêts ainsi que des niveaux de leur capital réglementaire, plus élevés que ceux de leurs homologues mondiales. Nous prévoyons donc que les banques canadiennes généreront des rendements du capital investi intéressants en 2010. Au chapitre des matières premières, nous conservons notre surpondération des sociétés d'engrais, car nous prévoyons pour 2010 un renversement des tendances de 2009, à savoir des reculs des volumes et des pressions sur les prix, qui débouchera sur une forte croissance des bénéfices. En outre, nous avons accru notre exposition aux métaux de base, les perspectives de bénéfices semblant favorables compte tenu de la vigueur des prix des métaux. Dans l'ensemble, nous estimons que le Fonds est bien positionné pour 2010 et nous restons à l'affût de placements de qualité correspondant à notre approche fondamentale de sélection des titres.

Opérations entre apparentés

Les conseillers en placements Sceptre Limitée (« Sceptre ») est le fiduciaire, le conseiller en valeurs et le gérant du Fonds.

Sceptre fournit tous les services généraux de gestion et d'administration requis par le Fonds dans le cadre de ses activités quotidiennes ou en coordonne la prestation, notamment l'établissement d'ententes de courtage liées à l'achat et à la vente des placements du portefeuille et à la tenue des registres. Pour ces services, Sceptre reçoit des honoraires, qui sont décrits en détail dans les données supplémentaires ci-après.

Sceptre a adopté une pratique qui consiste à fournir les capitaux de lancement des fonds dont elle assure la promotion. Au 31 décembre 2009, Sceptre détenait 2,86 % des parts de catégorie D et 0,21 % des parts de catégorie F.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats des cinq derniers exercices, le cas échéant.

| Fonds d'actions canadiennes Sceptre – Catégorie A | | | | | |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Actif net par part du Fonds | | | | | |
| | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 |
| Actif net au début de la période¹⁾ | 13,70 \$ | 21,48 \$ | 19,46 \$ | 15,02 \$ | 12,37 \$ |
| Augmentation (diminution) liée aux activités : | | | | | |
| Total des revenus | 0,42 | 0,42 | 0,37 | 0,29 | 0,97 |
| Total des charges | (0,32) | (0,47) | (0,38) | (0,28) | (0,21) |
| Gains réalisés (pertes) de l'exercice | (0,01) | (1,97) | 0,50 | 0,68 | (0,02) |
| Gains non réalisés (pertes) de l'exercice | 3,95 | (5,96) | 1,17 | 3,90 | 1,97 |
| Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹⁾ | 4,04 | (7,98) | 1,66 | 4,59 | 2,71 |
| Distributions : | | | | | |
| Revenus (sauf les dividendes) | – | – | – | – | – |
| Dividendes | (0,11) | (0,02) | (0,02) | (0,03) | (0,01) |
| Gains en capital | – | – | – | – | – |
| Remboursements de capital | – | – | – | – | – |
| Distributions annuelles totales²⁾ | (0,11) | (0,02) | (0,02) | (0,03) | (0,01) |
| Actif net à la fin de l'exercice | 17,66 \$ | 13,70 \$ | 21,48 \$ | 19,47 \$ | 15,02 \$ |

1) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

2) Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

3) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différent de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Dans le cas des placements négociés sur un marché actif et dont le cours peut être obtenu facilement et régulièrement, le chapitre 3855 exige que le cours acheteur (pour les placements détenus) ou le cours vendeur (pour les placements vendus à découvert) soit utilisé dans l'évaluation de la juste valeur du placement, plutôt que le cours de clôture actuellement utilisé dans l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations. Les dispositions du chapitre 3855 ont été appliquées rétroactivement sans retraitement des périodes antérieures. Par conséquent, l'actif net au début de 2007 a été ajusté.

Ratios et données supplémentaires

| | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|-----------|-----------|-----------|----------|----------|
| Valeur liquidative (en milliers de dollars) ¹⁾ | 20 852 | 18 107 | 30 484 | 14 823 | 5 965 |
| Nombre de parts en circulation ¹⁾ | 1 178 714 | 1 319 674 | 1 420 715 | 761 359 | 396 990 |
| Ratio des frais de gestion (%) ²⁾ | 1,84 | 1,79 | 1,75 | 1,69 | 1,79 |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%) | 1,86 | 1,79 | 1,75 | 1,69 | 1,83 |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ³⁾ | 22,54 | 36,79 | 4,95 | 17,22 | 53,19 |
| Ratio des frais d'opérations (%) ⁴⁾ | 0,05 | 0,14 | 0,07 | 0,12 | 0,26 |
| Valeur liquidative par part | 17,69 \$ | 13,72 \$ | 21,46 \$ | 19,47 \$ | 15,02 \$ |

1) Données au 31 décembre de l'exercice indiqué.

2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction de portefeuille) de l'exercice indiqué et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de l'exercice.

3) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

4) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction de portefeuille et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

Frais de gestion

Des frais de gestion annuels représentant 1,25 % de l'actif net des parts de catégorie A sont comptabilisés quotidiennement, imputés uniquement aux parts de catégorie A et payés à Sceptre mensuellement à terme échu.

Sceptre utilise les frais de gestion reçus pour la gestion et la promotion du Fonds, soit la rémunération des conseillers en valeurs, les dépenses engagées pour assurer la conformité des opérations, les droits réglementaires, les frais d'assurance

et les frais de lancement et de commercialisation. De plus, pour aider les courtiers à couvrir les coûts de distribution, d'administration et d'autres services à la clientèle liés aux parts de catégorie A du Fonds, Sceptre verse à chaque courtier, à la fin de chaque trimestre, des commissions de suivi prélevées sur les frais de gestion reçus et représentant 0,25 % de la valeur liquidative totale des parts du Fonds détenues par les clients de chaque courtier à la fin du trimestre.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS – suite

Fonds d'actions canadiennes Sceptre – Catégorie D

Actif net par part du Fonds

| | 2009 |
|---|-----------------|
| Actif net au début de la période¹⁾³⁾ | 13,44 \$ |
| Augmentation (diminution) liée aux activités : | |
| Total des revenus | 0,33 |
| Total des charges | (0,33) |
| Gains réalisés (pertes) de la période | 0,10 |
| Gains non réalisés (pertes) de la période | 3,95 |
| Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹⁾ | 2,50 |
| Distributions : | |
| Revenus (sauf les dividendes) | – |
| Dividendes | (0,22) |
| Gains en capital | – |
| Remboursements de capital | – |
| Distributions annuelles totales²⁾ | (0,22) |
| Actif net à la fin de la période | 17,46 \$ |

¹⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Les parts de catégorie D ont été créées le 1^{er} avril 2009.

²⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

³⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différent de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Dans le cas des placements négociés sur un marché actif et dont le cours peut être obtenu facilement et régulièrement, le chapitre 3855 exige que le cours acheteur (pour les placements détenus) ou le cours vendeur (pour les placements vendus à découvert) soit utilisé dans l'évaluation de la juste valeur du placement, plutôt que le cours de clôture actuellement utilisé dans l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations.

Ratios et données supplémentaires

| | 2009 |
|---|-------------|
| Valeur liquidative (en milliers de dollars) ¹⁾ | 46 |
| Nombre de parts en circulation ¹⁾ | 2 640 |
| Ratio des frais de gestion (%) ²⁾ | 2,30 |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%) | 2,57 |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ³⁾ | 22,54* |
| Ratio des frais d'opérations (%) ⁴⁾ | 0,05 |
| Valeur liquidative par part | 17,49 \$ |

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction de portefeuille) de la période indiquée et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction de portefeuille et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

* Annualisé

Frais de gestion

Des frais de gestion annuels représentant 2,00 % de l'actif net des parts de catégorie D sont comptabilisés quotidiennement, imputés uniquement aux parts de catégorie D et payés à Sceptre mensuellement à terme échu.

Sceptre utilise les frais de gestion reçus pour la gestion et la promotion du Fonds, soit la rémunération des conseillers en valeurs, les dépenses engagées pour assurer la conformité des opérations, les droits réglementaires, les frais d'assurance

et les frais de lancement et de commercialisation. De plus, pour aider les courtiers à couvrir les coûts de distribution, d'administration et d'autres services à la clientèle liés aux parts de catégorie D du Fonds, Sceptre verse à chaque courtier, à la fin de chaque trimestre, des commissions de suivi prélevées sur les frais de gestion reçus et représentant 1,00 % de la valeur liquidative totale des parts du Fonds détenues par les clients de chaque courtier à la fin du trimestre.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS – suite

Fonds d'actions canadiennes Sceptre – Catégorie F

Actif net par part du Fonds

| | 2009 | 2008 | 2007 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|
| Actif net au début de l'exercice ¹⁾³⁾ | 13,71 \$ | 21,40 \$ | 19,46 \$ |
| Augmentation (diminution) liée aux activités : | | | |
| Total des revenus | 0,42 | 0,41 | 0,38 |
| Total des charges | (0,26) | (0,47) | (0,31) |
| Gains réalisés (pertes) de l'exercice | (0,03) | (2,25) | 0,58 |
| Gains non réalisés (pertes) de l'exercice | 3,99 | (5,30) | (0,94) |
| Augmentation (diminution) totale liée aux activités ¹⁾ | 4,12 | (7,61) | (0,29) |
| Distributions : | | | |
| Revenus (sauf les dividendes) | – | – | – |
| Dividendes | (0,10) | – | (0,20) |
| Gains en capital | – | – | – |
| Remboursements de capital | – | – | – |
| Distributions annuelles totales ²⁾ | (0,10) | – | (0,20) |
| Actif net à la fin de l'exercice | 17,74 \$ | 13,71 \$ | 21,40 \$ |

¹⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

²⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

³⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différent de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Dans le cas des placements négociés sur un marché actif et dont le cours peut être obtenu facilement et régulièrement, le chapitre 3855 exige que le cours acheteur (pour les placements détenus) ou le cours vendeur (pour les placements vendus à découvert) soit utilisé dans l'évaluation de la juste valeur du placement, plutôt que le cours de clôture actuellement utilisé dans l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations. Les dispositions du chapitre 3855 ont été appliquées rétroactivement sans retraitement des périodes antérieures. Par conséquent, l'actif net au début de 2007 a été ajusté.

Ratios et données supplémentaires

| | 2009 | 2008 | 2007 |
|--|----------|----------|----------|
| Valeur liquidative (en milliers de dollars) ¹⁾ | 447 | 476 | 571 |
| Nombre de parts en circulation ¹⁾ | 25 175 | 34 681 | 26 704 |
| Ratio des frais de gestion (%) ²⁾ | 1,52 | 1,51 | 1,49 |
| Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%) | 1,67 | 1,51 | 1,49 |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ³⁾ | 22,54 | 36,79 | 4,95 |
| Ratio des frais d'opérations (%) ⁴⁾ | 0,05 | 0,14 | 0,07 |
| Valeur liquidative par part | 17,77 \$ | 13,73 \$ | 21,37 \$ |

¹⁾ Données au 31 décembre de l'exercice indiqué.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction de portefeuille) de l'exercice indiqué et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de l'exercice.

³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction de portefeuille et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

Frais de gestion

Des frais de gestion annuels représentant 1,00 % de l'actif net des parts de catégorie F sont comptabilisés quotidiennement, imputés uniquement aux parts de catégorie F et payés à Sceptre mensuellement à terme échu.

Sceptre utilise les frais de gestion reçus pour payer les coûts de gestion et de promotion du Fonds, qui comprennent les dépenses engagées pour assurer la conformité des opérations, les droits réglementaires, les frais d'assurance et les frais de lancement et de commercialisation.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS – suite

Fonds d'actions canadiennes Sceptre – Catégorie O

Actif net par part du Fonds

| | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Actif net au début de l'exercice¹⁾³⁾ | 14,47 \$ | 22,70 \$ | 20,51 \$ | 15,78 \$ | 12,94 \$ |
| Augmentation (diminution) liée aux activités : | | | | | |
| Total des revenus | 0,45 | 0,45 | 0,39 | 0,30 | 0,05 |
| Total des charges | (0,02) | (0,03) | (0,04) | (0,04) | (0,05) |
| Gains réalisés (pertes) de l'exercice | (0,01) | (2,40) | 0,53 | 0,79 | 0,13 |
| Gains non réalisés (pertes) de l'exercice | 4,47 | (6,45) | 1,39 | 3,73 | 2,55 |
| Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹⁾ | 4,89 | (8,43) | 2,27 | 4,78 | 2,68 |
| Distributions : | | | | | |
| Revenus (sauf les dividendes) | – | – | – | – | – |
| Dividendes | (0,40) | (0,27) | (0,32) | (0,19) | (0,10) |
| Gains en capital | – | – | – | – | – |
| Remboursements de capital | (0,01) | – | – | – | – |
| Distributions annuelles totales²⁾ | (0,41) | (0,27) | (0,32) | (0,19) | (0,10) |
| Actif net à la fin de l'exercice | 18,67 \$ | 14,47 \$ | 22,70 \$ | 20,52 \$ | 15,78 \$ |

¹⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

²⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

³⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers est différent de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Dans le cas des placements négociés sur un marché actif et dont le cours peut être obtenu facilement et régulièrement, le chapitre 3855 exige que le cours acheteur (pour les placements détenus) ou le cours vendeur (pour les placements vendus à découvert) soit utilisé dans l'évaluation de la juste valeur du placement, plutôt que le cours de clôture actuellement utilisé dans l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations. Les dispositions du chapitre 3855 ont été appliquées rétroactivement sans retraitement des périodes antérieures. Par conséquent, l'actif net au début de 2007 a été ajusté.

Ratios et données supplémentaires

| | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Valeur liquidative (en milliers de dollars) ¹⁾ | 119 340 | 92 037 | 107 863 | 65 285 | 30 474 |
| Nombre de parts en circulation ¹⁾ | 6 381 041 | 6 351 585 | 4 756 758 | 3 181 543 | 1 931 621 |
| Ratio des frais de gestion (%) ²⁾ | 0,10 | 0,10 | 0,11 | 0,24 | 0,48 |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%) | 0,10 | 0,10 | 0,11 | 0,24 | 0,52 |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ³⁾ | 22,54 | 36,79 | 4,95 | 17,22 | 53,19 |
| Ratio des frais d'opérations (%) ⁴⁾ | 0,05 | 0,14 | 0,07 | 0,12 | 0,26 |
| Valeur liquidative par part | 18,70 \$ | 14,49 \$ | 22,68 \$ | 20,52 \$ | 15,78 \$ |

¹⁾ Données au 31 décembre de l'exercice indiqué.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction de portefeuille) de l'exercice indiqué et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de l'exercice.

³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations sont élevés, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital impossibles. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

⁴⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction de portefeuille et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net quotidien moyen de la période.

Frais de gestion

Les porteurs de parts de catégorie O sont des clients discrétionnaires de Sceptre. Les frais de gestion liés à la valeur liquidative des parts de catégorie O sont traités hors Fonds et sont payés directement à Sceptre à même l'actif détenu par les porteurs de parts de catégorie O.

Sceptre utilise les frais de gestion reçus pour payer les coûts de gestion et de promotion du Fonds, qui comprennent la rémunération des conseillers en valeurs, les dépenses engagées pour assurer la conformité des opérations, les droits réglementaires, les frais d'assurance et les frais de lancement et de commercialisation.

Rendement passé

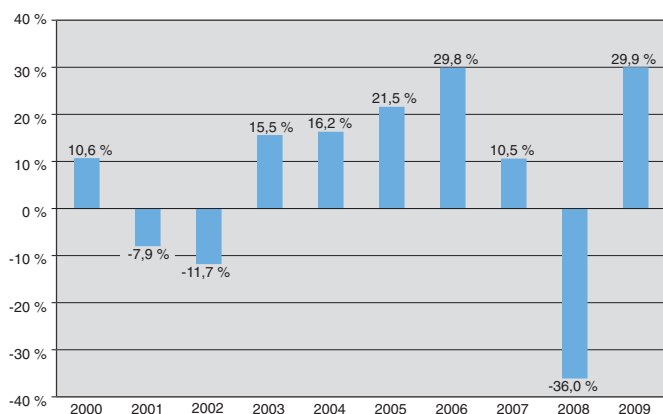
L'information sur le rendement présentée ci-après suppose que les distributions du Fonds ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du Fonds. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Les fonds communs de placement ne sont pas garantis. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

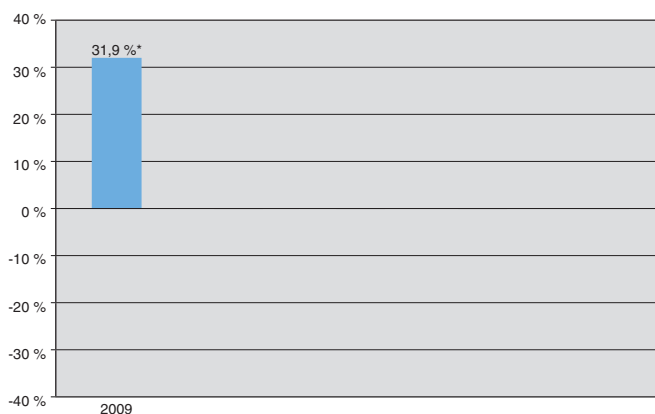
Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement annuel du Fonds pour chacun des exercices présentés et fait ressortir la variation de ce rendement d'un exercice à l'autre. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de l'exercice, d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.

Parts de catégorie A – Rendements annuels
Exercice terminé le 31 décembre

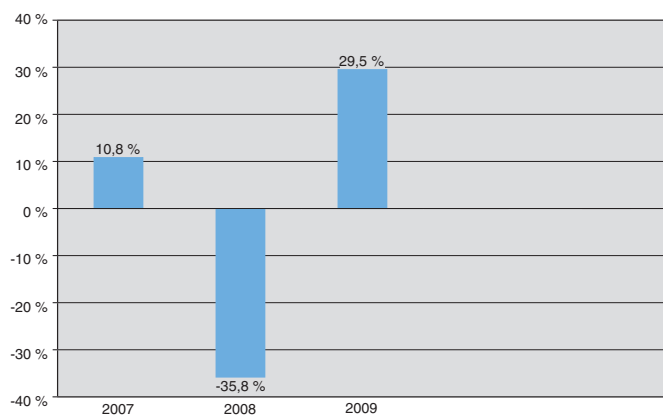


Parts de catégorie D – Rendements annuels
Exercice terminé le 31 décembre

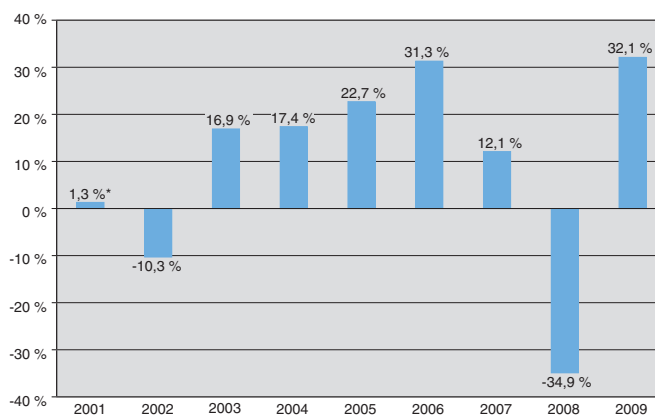


* Du 31 mars 2009 au 31 décembre 2009

Parts de catégorie F – Rendements annuels
Exercice terminé le 31 décembre



Parts de catégorie O – Rendements annuels
Exercice terminé le 31 décembre



* Du 13 juillet 2001 au 31 décembre 2001

Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente une comparaison du rendement composé annuel total des parts de catégorie A, de catégorie D, de catégorie F et de catégorie O du Fonds avec celui de l'indice composé S&P/TSX (qui représente le rendement des actions de grandes sociétés constituées au Canada et inscrites à la Bourse de Toronto).

Le rendement des parts de catégorie A a été supérieur à celui de l'indice sur les périodes de cinq et dix ans, et inférieur sur les périodes de un et trois ans. Le rendement des parts de catégorie D a été inférieur à celui de l'indice depuis la création de la catégorie. Le rendement des parts de catégorie F a été inférieur à celui de l'indice pour toutes les périodes. Le rendement des parts de catégorie O a été supérieur à celui de l'indice sur la période de cinq ans et depuis la création de la catégorie, et inférieur sur les périodes de un et trois ans.

| | | | | | |
|---|---|----------|-----------|-----------|--------|
| | Dix ans | Cinq ans | Trois ans | Un an | |
| Fonds d'actions canadiennes Sceptre – Catégorie A | 5,8 % | 7,7 % | -2,8 % | 29,9 % | |
| Indice composé S&P/TSX | 5,6 % | 7,7 % | -0,2 % | 35,1 % | |
| | Depuis la création de la catégorie (31 mars 2009) | | | | |
| Fonds d'actions canadiennes Sceptre – Catégorie D | 31,9 % | | | | |
| Indice composé S&P/TSX | 37,8 % | | | | |
| | Depuis la création de la catégorie (29 décembre 2006) | | Trois ans | Un an | |
| Fonds d'actions canadiennes Sceptre – Catégorie F | -2,6 % | | -2,8 % | 29,5 % | |
| Indice composé S&P/TSX | -0,2 % | | -0,2 % | 35,1 % | |
| | Depuis la création de la catégorie (31 juillet 2001) | | Cinq ans | Trois ans | Un an |
| Fonds d'actions canadiennes Sceptre – Catégorie O | 7,9 % | | 9,2 % | -1,2 % | 32,1 % |
| Indice composé S&P/TSX | 7,4 % | | 7,7 % | -0,2 % | 35,1 % |

Aperçu du portefeuille au 31 décembre 2009

| Répartition sectorielle | % de l'actif aux fins des opérations |
|---------------------------------------|---|
| Énergie | 24,02 |
| Matières premières | 13,91 |
| Industries | 6,00 |
| Biens de consommation discrétionnaire | 3,13 |
| Biens de consommation de base | 1,73 |
| Services financiers | 29,57 |
| Technologies de l'information | 3,49 |
| Services de télécommunications | 3,90 |
| Fonds communs de placement* | 12,23 |
| Trésorerie et équivalents | 1,93 |
| Autres actifs nets | 0,09 |
| | 100,00 |

| 25 principaux placements | % de l'actif aux fins des opérations |
|--|---|
| 1. Fonds d'actions de croissance Sceptre, cat. O* | 12,23 |
| 2. Banque Royale du Canada | 7,87 |
| 3. Banque Scotia | 5,60 |
| 4. Potash Corp. of Saskatchewan Inc. | 4,24 |
| 5. Suncor Énergie Inc. | 4,20 |
| 6. Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada | 4,17 |
| 7. Canadian Natural Resources Ltd. | 3,80 |
| 8. Banque Canadienne Impériale de Commerce | 3,70 |
| 9. Société Financière Manuvie | 3,59 |
| 10. Research In Motion Ltd. | 3,49 |
| 11. Goldcorp Inc. | 3,07 |
| 12. EnCana Corp. | 3,05 |
| 13. Banque Toronto-Dominion | 3,04 |
| 14. Cenovus Energy Inc. | 2,37 |
| 15. Rogers Communications Inc., cat. B | 2,25 |
| 16. Teck Cominco Ltd., cat. B | 2,23 |
| 17. Power Corporation du Canada | 2,23 |
| 18. Nexen Inc. | 2,16 |
| 19. Shaw Communications Inc., cat. B | 1,94 |
| 20. Société aurifère Barrick | 1,94 |
| 21. Trésorerie et équivalents | 1,93 |
| 22. Banque de Montréal | 1,87 |
| 23. Corporation Shoppers Drug Mart | 1,73 |
| 24. Canadian Oil Sands Trust | 1,68 |
| 25. BCE Inc. | 1,65 |
| | 86,03 |

Valeur liquidative totale 140 685 545 \$

* Le prospectus et d'autres renseignements sur ces fonds sont accessibles sur le site Internet de SEDAR à www.sedar.com.

Le portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées de façon constante dans le portefeuille du Fonds. Vous pouvez obtenir les mises à jour trimestrielles gratuitement, sur demande, en appelant au 1-800-265-1888, en nous écrivant à Les conseillers en placements Sceptre Limitée, 26 Wellington St. East, Suite 1200, Toronto (Ontario) M5E 1W4, ou en consultant notre site Internet à www.sceptre.ca, ou le site Internet de SEDAR à www.sedar.com.

Nous assurons la sécurité financière depuis 1955.



Suite 1200 · 26 Wellington St. E. · Toronto · ON · Canada M5E 1W4 · Tél. : 416-360-4826 · Téléc. : 416-367-5938
www.sceptre.ca · Sans frais : 1-800-265-1888 · Téléc. sans frais : 1-877-367-5938